

# ACTIVITÉS SPORTIVES

## COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### *Réunion du Mardi 21 Août 2018*

**Présents :** Mmes CHEVALLIER (Présidente), COLOMBI. M. PEGAS.

**Excusés:** MM. MALLAMACI, BES, BRIEU, MASSANO.

**Assistent à la séance :** M. GUIZZARDI (Vice-Président District). Mme CHAMBON (CTD DAP). M. GARCIA.

### CORRESPONDANCE

**LIGUE MEDITERRANEE :** Reçu le calendrier U18F R1.

**MORIERES AC :** Reçu votre candidature pour recevoir les finales féminines.

**MAILLANE ST :** Pris note de votre courrier.

**ISLES BC :** Pris note de votre courrier.

**NYONS FC :** Pris note de votre courrier.

**MAIRIE DE CAVAILLON :** Pris note de votre courrier.

### RAPPEL

#### **CRITERIUM U12F**

Fin des engagements le 08/10/18.

#### **CHAMPIONNAT U15F A 8**

Fin des engagements le 08/09/18.

#### **CHAMPIONNAT U18F A 8**

Fin des engagements le 08/09/18.

## **CHAMPIONNAT U18F A 11**

Fin des engagements le 08/09/18

## **CHAMPIONNAT ADULTES A 8**

Fin des engagements le 01/09/18.

## **CHAMPIONNAT ADULTES A 11**

Fin des engagements le 01/09/18

**A défaut, de réponse avant cette date, la Commission considèrera que vous ne vous réengagez pas.**